

M. MARSHALL: Le ministre a-t-il songé à l'érection d'une salle d'exercice à Aylmer (Ontario)? L'an dernier, quand il s'est agi d'étudier son budget, il avait promis d'étudier la question. Une partie du 25e bataillon se trouve à Aylmer. N'ayant pas d'endroit où se réunir, les soldats se dispersent de tous côtés. Ils ont manifesté le désir d'avoir quelque aménagement, ne fût-ce qu'un tout petit bâtiment.

Sir FREDERICK BORDEN: En quel endroit?

M. MARSHALL: A Aylmer (Ont.). Je ne sais si vous vous en souvenez.

Sir FREDERICK BORDEN: Je m'en souviens; mais je dois faire observer à mon honorable ami que lorsque mon budget principal sera mis à l'étude—ce sera la semaine prochaine, je crois—je m'attends à ce qu'on m'interrompe sur toutes les questions de cette nature, et j'espère que je serai en mesure de donner les renseignements les plus complets.

M. HAGGART (Winnipeg): Comme tous ces différents crédits se touchent, le ministre de la Milice serait peut-être bien aise de profiter de l'occasion pour nous parler des choses militaires de Winnipeg. Fort-Osborne est contigu aux terrains du gouvernement fédéral. Il y a eu des pourparlers entre ce dernier et le gouvernement manitobain au sujet de l'achat des terrains de Fort-Osborne en vue d'obtenir l'emplacement nécessaire aux bâtiments provinciaux. Les journaux m'apprennent qu'une nouvelle députation vient de Winnipeg dans le but de discuter avec le Gouvernement l'acquisition de ces terrains. Le ministre disait l'autre jour qu'il avait consenti à en accepter un million de dollars; mais le gouvernement du Manitoba prétend que c'est là plus de quatre ou cinq fois ce que vaut le terrain. Au dire du ministre, le gouvernement juge très satisfaisantes les installations qu'il possède actuellement à Winnipeg. Il faut qu'il n'en ait qu'une idée assez imparfaite. Elles font tache sur la ville, comprenant une multitude de vieux bâtiments, y compris une salle d'exercice construite en bois, qui compte vingt-cinq ou trente ans d'existence et ne répond pas du tout aux besoins de la milice. Je ne doute pas que l'on ait à diverses reprises appelé là-dessus l'attention du ministre.

Il y a aussi un vieux bureau de douane, sans compter un certain nombre d'autres bâtiments qui se trouvent en différentes parties de la ville. On aimerait à avoir mieux que cela. Je me suis laissé dire que l'on a offert au Gouvernement un terrain de 30 acres situé dans les limites de la ville, à l'endroit désigné sous le nom de "Happyland". Le champ de tir se trouve à Saint-Charles. Je saurais gré à l'hono-

rable ministre de nous dire quelques mots de l'état de choses qui prévaut à Winnipeg en matière militaire.

Sir FREDERICK BORDEN: Je ne croyais pas qu'on soulèverait cette question. Je me rends compte de l'excellence de l'intention de l'honorable député, et c'est avec le plus grand plaisir que je lui ferai part de tous les renseignements qu'il m'est possible de fournir au pied levé. Lors de l'estimation de la valeur de l'immeuble en question, nous avons agi avec la plus entière bonne foi; nous n'avions aucun désir de faire une estimation excessive non plus que d'empêcher en aucune façon le gouvernement manitobain d'atteindre le but fort louable qu'il se propose, à savoir l'agrandissement de ses installations à Winnipeg.

Ainsi que je disais l'autre jour en réponse à une question de l'honorable député, nous avons chargé un officier d'aller s'enquérir à Winnipeg même de la valeur de cet immeuble et de certains autres que nous possédons dans cette ville, y compris le champ de tir dont je parlais il y a un instant. Cet officier fit rapport que l'immeuble valait \$800,000. Ajoutant à cela la valeur des bâtiments, nous avons pensé que pour nous installer aussi bien que nous le sommes actuellement, que pour acquérir ailleurs un terrain où ériger de nouveaux bâtiments, il nous en coûterait plus de \$1,000,000, mais que nous pourrions vendre notre immeuble à ce prix-là.

L'honorable député dit que certains de nos bâtiments sont vieux. C'est vrai, mais plusieurs, je le sais, sont neufs. Ainsi, il nous en a coûté \$50,000 ou \$60,000 pour construire un dépôt de munitions et une ou plusieurs maisons qui s'y rattachent. De même c'est à grands frais que nous avons construit la maison qu'habite le commandant du quartier. Nous avons fait ériger d'autres bâtiments en cet endroit et, à l'exception peut-être de la salle d'exercice qui est vieille et qu'il faudra reconstruire, notre installation est assez convenable, sauf toutefois que nous avons besoin d'augmenter le nombre de nos bâtiments. Nous sommes obligés d'en louer pour loger nos sergents, quand il serait préférable de les loger dans un bâtiment à nous. A tout prendre, notre situation est assez satisfaisante, et nous ne songeons pas à y apporter le moindre changement, du moins pour le moment.

J'ai lu dans les journaux qu'une députation des membres du gouvernement manitobain s'en vient discuter avec nous les détails de cette question. J'en suis fort aise, car cette discussion nous permettra, je l'espère, de dissiper la fausse impression du gouvernement du Manitoba et d'en venir à une entente avantageuse pour ce dernier et équitable pour nous. Mon désir,—et c'est aussi, je n'en doute pas, celui de tous